

Horaires de Formation Musicale 2025-2026

Nom de l'élève	Prénom de l'élève	
Instrument ou chant pratiqué à l'AMHV	Autre instrument	

LES COURS DE FORMATION MUSICALE SONT <u>OBLIGATOIRES</u> POUR TOUTE PRATIQUE D'INSTRUMENT DANS LE PARCOURS COMPLET

Niveaux	Communes	Horaires
	Acigné	☐ Mercredi 15h30-16h15
FM1/FM2	Noyal sur Vilaine	☐ Mercredi 11h15-12h
	Thorigné Fouillard	☐ Mardi 16h45-17h30
	Acigné	☐ Mercredi 16h15-17h
FM3	Noyal sur Vilaine	☐ Vendredi 18h10-18h55
	Thorigné Fouillard	☐ Mardi 17h30-18h15
	Acigné	☐ Mercredi 17h-17h45
FM4	Noyal sur Vilaine	☐ Vendredi 18h10-18h55
	Thorigné Fouillard	☐ Mardi 17h30-18h15
N440	Acigné	☐ Pas de MAO cette année
MAO	Thorigné Fouillard	☐ Pas de Mao cette année
Ado/adultes Niveau 1 et 2	Acigné	☐ Mardi 18h30-19h15
Ado/adultes Niveau 3 et 4	Acigné	☐ Mardi 19h15-20h00

Aud/addites Niveau 5 et 4	Acigne	☐ Marai 191112-201100				
La durée des cours est de 45minutes pour une capacité de 14 élèves maximum.						
Autre information utile (covoiturage avec autre élève, créneau impossible + explication, autre info) :						
tate mornaton and (covoltarage area date eleve) element impossible v explication, date imp).						
	Si	gnature de l'élève (si majeur) ou des parents				
	_					